

Lausanne, le 11 février 2016

Aux membres du Synode

Synode extraordinaire des 4 et 5 mars 2016

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 57 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session extraordinaire,

**le vendredi 4 mars 2016 de 18h à 22h
et le samedi 5 mars 2016 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
à la Grande Salle de Belmont-sur-Lausanne**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la session
2. Message du Conseil synodal
3. Modification du Règlement ecclésiastique – Reconnaissance des ministères des laïques
Annexes : rapport du Conseil Synodal et rapport de la Commission d'examen
4. Modification du Règlement ecclésiastique – Gestion RH et relations employeur-employés
Annexes : rapport du Conseil Synodal et rapport de la Commission d'examen
5. Journal romand
Pour ce point, qui sera traité le samedi matin, Mme Monique Johner, vice-présidente du Conseil exécutif de la CER, est invitée.
Annexes : rapport du Conseil Synodal et rapport de la Commission d'examen
6. Journal romand : élection de cinq représentants de l'EERV à l'assemblée des associées de la Sàrl « CER Médias réformés » [selon issue du point précédent]
7. Modification du Règlement ecclésiastique – Procédure de consultation
Annexes : rapport du Conseil Synodal et rapport de la Commission d'examen
8. Toilettage du Règlement général d'organisation et du Règlement ecclésiastique
Annexes : rapport du Conseil Synodal et rapport de la Commission d'examen
9. Informations du Conseil synodal
10. Questions et interpellations
11. Clôture

Concernant le point 6, si vous êtes intéressée ou intéressé à cette fonction à l'assemblée des associées de la Sàrl « CER Médias réformés », ou si vous avez des noms à suggérer, merci de prendre contact avec la présidente du Synode.

Comme à l'habitude, nous rappelons l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci.

Merci également à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement à Belmont-sur-Lausanne et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud
Présidente



François Paccaud
Secrétaire

Annexes : mentionnées
Plan d'accès et de parcage
Liste des restaurants

Copie : Conseil synodal

Secrétariat
Agnès Michel
021 331 21 56
agnes.michel@eerv.ch

Présidente du Synode
Sylvie Arnaud
024 425 07 89
sylvie.arnaud@eerv.ch